

LA FRAPPE DE PIÈCES D'OR—LA PROTECTION DU PUBLIC CONTRE LES RISQUES DE CONTREFAÇON

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre des Postes? La frappe de deux pièces de monnaie ayant une teneur en or différente provoquera une certaine confusion. On essaiera donc sans doute de tromper le consommateur au moyen de contrefaçons de l'étranger. Par conséquent, le ministre peut-il faire informer la Chambre des mesures qu'il compte prendre pour protéger le public canadien contre ces contrefaçons et contre la confusion que provoqueront de toute évidence les deux nouvelles pièces d'or?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, la confusion ne régnera que dans l'esprit de ceux qui ne sont pas assez intelligents pour distinguer deux pièces différentes. Si vous voulez acheter ces pièces, la meilleure façon de vous protéger contre la fraude ou la contrefaçon, c'est de bien connaître le vendeur. Heureusement, les nouvelles pièces d'or seront vendues par des banques à chartre, des agences et distributeurs accrédités au Canada et dans le monde entier. Ces vendeurs assureront au client une protection maximale contre la fraude.

Tandis que j'ai la parole, monsieur l'Orateur, j'aimerais préciser quelque chose au député de York-Simcoe. En répondant à la question d'un journaliste, il a laissé entendre que nous avions une obligation morale d'assumer notre part du déficit des Jeux olympiques. J'ai déclaré que même si nous avions une obligation morale, nous n'avions aucune obligation légale. La prochaine fois que l'honorable député posera une question qui intéresse de près le ministre des Postes, j'aimerais qu'il me l'adresse afin que je puisse informer la Chambre de ses préjugés habituels contre les Jeux olympiques en général.

* * *

LA CONSOMMATION

DEMANDE DE RÉTABLISSEMENT DES SUBVENTIONS POUR LE PAIN ET LE LAIT DE CONSOMMATION

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. La Commission de surveillance du prix des produits alimentaires a constaté dans son dernier rapport sur le pain et le lait que:

Les hausses de prix substantielles au cours des deux dernières années ont probablement causé beaucoup de problèmes aux Canadiens, surtout à ceux dont les revenus sont fixes ou faibles...

En outre, ce problème se pose en dépit des mesures que le gouvernement a déjà prises, soit sa subvention courante sur le lait écrémé en poudre et le régime de double prix du blé. Compte tenu de cela, le ministre prendra-t-il maintenant des dispositions en vue de rétablir la subvention sur le lait de consommation et d'accorder en outre une subvention appréciable à la consommation sur le pain blanc et bis?

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Non, monsieur l'Orateur.

LE PAIN—LE PRIX DE VENTE ET LA BAISSSE DU COÛT DU SUCRE

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il surveillé les hausses du prix du pain et si tel est le cas, peut-il

Questions orales

assurer à la Chambre que les prix courants reflètent fidèlement la baisse spectaculaire du coût du sucre, car le rapport de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires en février 1974 mentionnait la hausse du prix du sucre pour justifier celle du prix du pain.

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le président, la Commission de surveillance des prix des produits alimentaires a un mandat très clair à ce sujet et je pense qu'elle assume ses responsabilités de façon admirable.

[Traduction]

LES POSTES

L'OPPORTUNITÉ DE L'ARRÊT DES ÉMISSIONS DE TIMBRES SPÉCIAUX

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Comme il a été pris dernièrement par d'autres problèmes, je le prierais, lorsqu'il en aura le temps, d'étudier l'opportunité de mettre un terme à la prolifération des nouvelles émissions de timbres. En effet, notre réputation est à la baisse auprès des philatélistes qui, en achetant des timbres non oblitérés, assurent au ministère le seul bénéfice de ces opérations qui reviennent assez cher, compte tenu des frais d'outillage élevés que représente la mise en train d'une nouvelle émission.

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je sais qu'en raison des Jeux olympiques nous émettons plus de timbres que d'habitude. Le député admettra, j'en suis sûr, que les deux dernières vignettes, la première qui célèbre le Stampede de Calgary et l'autre commémorant L. M. Montgomery, auteur de *Anne de Green Gables*, figurent parmi les plus belles du monde.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

PÉTROLE BRUT—LES MESURES POUR L'APPROVISIONNEMENT DES RAFFINERIES DE L'EST EN CAS DE PÉNURIE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser ma question au premier ministre? Elle concerne la sécurité des approvisionnements en pétrole des raffineries de la côte atlantique. J'adressais cette question au premier ministre l'autre jour, étant donné que les deux principales raffineries de Halifax, celle d'Imperial Oil et celle de Texaco, vont manquer de brut et d'autres produits légers à raffiner dans le cours de la semaine prochaine. Le premier ministre peut-il nous faire savoir ce qu'il a appris au sujet des mesures de secours prévues pour ravitailler en brut et autres combustibles la région métropolitaine?

● (1130)

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, si vous me permettez de répondre, des mesures spéciales ont été prévues pour éviter toute pénurie de pétrole brut. La cargaison des gros navires va être transbordée dans des unités de moindre tonnage. L'opération devait commencer hier, mais elle a été empêchée par l'état de la mer. Elle devrait donc être entreprise aujourd'hui.